



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Cédric DE SY
Patricia TOSSINGS
François VLIEGHE

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences de l'ingénieur industriel

Établissement d'enseignement pour
adultes et de formation continue -
Uccle
(EAFC Uccle)

22 juin 2022

Table des matières

Sciences de l'ingénieur industriel : Établissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - Uccle.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	6
Critère A	7
Critère B	10
Critère C	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement	17

Sciences de l'ingénieur industriel : Établissement d'enseignement pour adultes et de formation continue - Uccle

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cursus «Sciences de l'ingénieur industriel». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite en ligne, le 16 février 2022 auprès de l'EAFU Uccle. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le cluster en Sciences de l'ingénieur industriel, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Cédric De Sy : expert étudiant
- Patricia Tossings experte de l'éducation
- François Vlieghe, expert de la profession

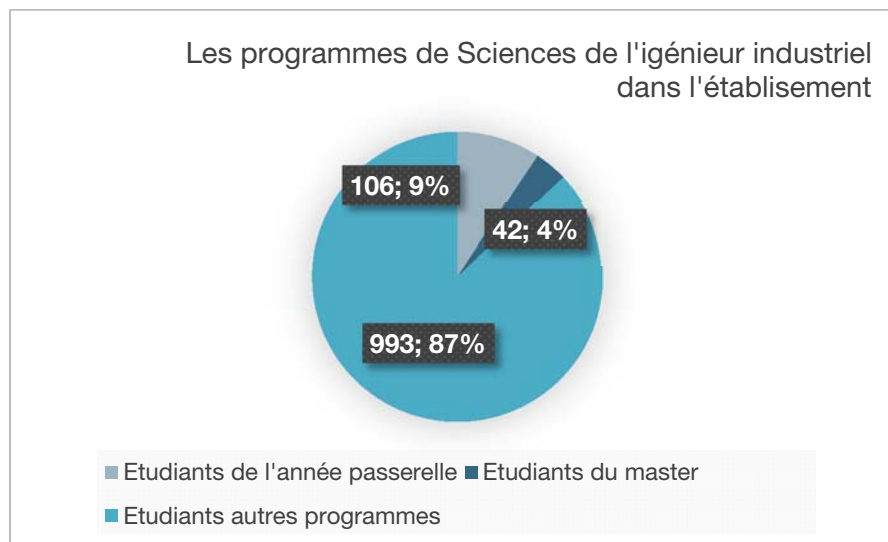
¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Établissement d'enseignement pour adultes et de formation continue – EAFC Uccle (anciennement IEPSCF Uccle) est un institut d'enseignement de promotion sociale et a pour pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE). Il dépend du réseau du même nom.

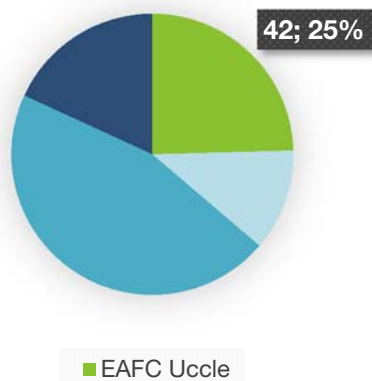
L'EAFC dispense des formations de type court et long, en journée et en soirée. Outre le programme de master en Sciences de l'ingénieur industriel (orientation Électromécanique) et l'année passerelle permettant l'accès au master, l'EAFC Uccle organise au niveau supérieur des bacheliers en Commerce extérieur, en Comptabilité, en Coopération internationale, en Management du tourisme, en Construction, en Dessin des constructions mécaniques et métalliques, en Informatique et systèmes, en Informatique de gestion, en Électromécanique.

En 2019-2020, le nombre d'étudiants dans le bachelier de transition (l'année passerelle) vers le master était de 106 et le nombre d'étudiants en master était de 42, soit respectivement 9% et 4% de la population étudiante totale².



² Sources : dossier d'avancement de l'établissement, année de référence 2019-2020.

Le master en Sciences de l'ingénieur industriel
évalué en 2021-2022 en FWB⁴



⁴ Chiffres pour l'année de référence 2019-2020, Source : établissement. Seuls les établissements évalués durant cette campagne d'évaluation sont repris dans le graphique, les autres établissements étant sortis du cadastre en raison de leur accréditation CTI obtenue dans le cadre de l'évaluation initiale du cluster en 2015-2016.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

L'introduction du Dossier d'Avancement (DA) transmis par l'établissement fait état d'un « contexte en perpétuelle évolution ». Le comité tient notamment à relever comme éléments marquants de cette évolution :

- des changements au sein des équipes de gouvernance (direction et coordination qualité) ;
- des changements au sein du groupe des éducateurs et de l'équipe enseignante ;
- faisant suite à ces changements internes, des modifications importantes du fonctionnement de la filière évaluée ;
- les difficiles années de crise sanitaire liées à la pandémie de Covid 19 et les adaptations diverses des modalités d'enseignement et, plus largement, d'organisation qui en ont résulté ;
- la révision et l'adoption, par le Conseil Général (CG) de l'Enseignement de Promotion Sociale (EPS), de nouveaux référentiels de compétences alignés sur ceux déjà en application dans les filières correspondantes des hautes écoles (HE - enseignement de plein exercice) et, par voie de conséquence, la mise en place d'un nouveau Dossier Pédagogique (DP) pour la formation des Ingénieurs Industriels (années de master puis bachelier de transition, qui désigne l'année passerelle, anciennement appelée « Abstraction », permettant l'accès au master).
- l'évolution des outils (ressources) mis(es) à la disposition des établissements organisant des filières en promotion sociale par le CG de l'EPS (ou, plus simplement, CGEPS), notamment en termes de suivi quantitatif et statistique (système Enora, ...).

Remarque 1.

Entre la remise du dossier d'avancement et la visite, l'établissement a récemment changé de nom (ancien IEPSCF Uccle devenu EAFC Uccle), ce qui pose question quant aux potentielles conséquences en termes de notoriété (l'établissement jouissant apparemment d'une certaine réputation au sein du grand public et d'un attachement réel de la part de ses étudiants). Il est, par ailleurs, à noter que les parties prenantes internes utilisent peu le nouveau nom de l'établissement et que les adresses mail institutionnelles font toujours référence à son ancien nom.

Remarque 2.

En marge de l'évaluation de l'établissement, le comité tient à souligner le caractère délicat de l'appellation « bachelier de transition » pour l'année de préparation au master organisée à destination des étudiants non encore titulaires d'un titre requis pour un accès immédiat à ce master (anciennes *Unités d'Abstraction*). Cette nouvelle appellation pourrait effectivement induire une confusion dans l'esprit du grand public et, en particulier, des étudiants puisque, dans l'enseignement de plein exercice (en HE ou au sein des universités), on appelle bachelier de transition les formations (généralement organisées en 3 ans pour 180 ECTS) ouvrant sur un master (par opposition aux *bacheliers professionnalisants* visant directement l'accès au monde professionnel), le terme réservé aux unités permettant éventuellement d'établir un pont vers un master pour lequel l'étudiant ne dispose pas d'un accès immédiat (anciennes *Passerelles*) étant désormais intégrées au master lui-même sous l'appellation *Bloc 0*.

Une harmonisation entre les deux contextes serait bienvenue.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 L'établissement et, singulièrement, la section évaluée, ont mis en place un système qualité structuré en différents niveaux :
 - la Commission Institutionnelle (CI) est une commission permanente en charge de la gestion du plan stratégique institutionnel, élaboré sur base des contributions des différentes sections et filières ;
 - la Commission Qualité Permanente (CQP) est une commission permanente transversale à tout l'enseignement supérieur organisé au sein de l'établissement ;
 - les Commissions d'Évaluation Internes (CEI) sont organisées par programme ;
 - chaque section dispose d'un coordinateur de section qui convoque les réunions formelles (CEI ou « Conseils de Section », sans qu'il soit aisé pour le comité des experts (plus simplement nommé « le comité » dans la suite du texte) de faire la distinction entre CEI et conseil de section et, *a fortiori*, d'établir la répartition des rôles et missions), rédige les procès-verbaux correspondants (apparemment, pas de façon systématique) et sert de relais entre les acteurs des sections (étudiants et enseignants), les commissions transversales et la gouvernance. Ils sont habilités à créer des « Groupes de Travail » (GT) internes aux sections pour instruire des questions / problèmes soulevés par les étudiants ou les enseignants ;
 - en théorie, chaque effectif étudiant devrait disposer d'un délégué au sein de la section (voire en amont dans la structure qualité de l'établissement) mais ce dernier point n'est pas toujours vérifié dans la pratique.
- 2 De nombreuses « Fiches-Procédures » décrivent les rôles et les modes de fonctionnement attendus des différentes structures à l'œuvre au sein du Système Qualité (SQ) de l'établissement et sont mises à disposition de tous les acteurs internes sur le site institutionnel.
- 3 Les données numériques mises à la disposition de l'établissement via le système Enora commencent à être exploitées en tant qu'indicateurs utiles au suivi des étudiants.
- 4 Les enseignants connaissent le SQ institutionnel ; ils sont régulièrement sollicités pour avis (éléments du DA, SWOT, ...) et tenus informés de l'évolution des évaluations qui les concernent. Les plans d'action (PA) sont régulièrement discutés

et mis à jour au sein des diverses commissions. Ici encore, les écrits importants sont placés sur le site institutionnel.

- 5 Les enseignants estiment pouvoir faire remonter facilement les difficultés qu'ils rencontrent vers les autorités de gestion, notamment via le coordinateur qualité de l'établissement. Ils ont le sentiment d'être correctement écoutés et soutenus.
- 6 La communication entre étudiants et enseignants est, elle aussi, très bonne, mais essentiellement basée sur les échanges informels, ce qui n'est pas très étonnant compte tenu du public étudiant concerné et de la petite taille de la section évaluée.
- 7 Si, comme annoncé ci-dessus, les contacts informels entre enseignants et étudiants sont unanimement perçus comme cordiaux, ouverts et constructifs (tout du moins en ce qui concerne l'équipe enseignante actuelle), cela semble plus fortement lié aux personnalités des enseignants qu'au cadre en tant que tel. Certains étudiants déclarent avoir reçu, dans les années précédentes, peu d'écoute dans une situation critique à l'égard d'un enseignant, ou même n'avoir bénéficié d'aucun suivi après un recours.
- 8 Dans le même ordre d'idées, l'analyse de la communication entre les étudiants et la direction suscite, de toute évidence, des réactions mitigées de la part des premiers. Il semblerait toutefois qu'elle se soit fortement améliorée avec l'équipe de gestion actuelle, malgré le déficit de contacts lié à la crise sanitaire. Les étudiants apprécient notamment les passages en section du coordinateur-qualité, quand ceux-ci sont possibles.
- 9 Le déficit de communication entre l'établissement et le monde extérieur, que ce soit avec les anciens étudiants, les employeurs ou d'autres établissements d'enseignement supérieur est, quant à lui, à la fois criant et unanimement reconnu. Ce constat est, toutefois, nuancé par le fait que la plupart des enseignants de la section évaluée ont eux-mêmes une activité connexe, dans le privé ou un autre établissement de formation (HE, voire université (éventuellement étrangère)).
- 10 La plupart des étudiants annoncent s'être inscrits dans l'établissement pour des raisons géographiques et avoir eu connaissance des formations dispensées via Internet ou le « bouche à oreille », en-dehors de toute action promotionnelle. Quelques initiatives récentes sont néanmoins à épinglez : présence sur Facebook et dans la presse (notamment pour faire connaître les bons résultats obtenus par l'établissement dans divers concours), développement progressif du site Internet (y compris en ce qui concerne la communication externe).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le SQ de l'établissement est connu (en tout ou partie) tant des enseignants que des étudiants. Les premiers le percevant comme efficace et s'y sentant impliqués, le comité ne peut, à ce stade, que prôner une pérennisation des acquis passant par :
 - le maintien, voire le développement (ou, à tout le moins, une mise à jour régulière), des fiches-procédure présentées dans le DA ;
 - la généralisation et la publicité de procès-verbaux (éventuellement très synthétiques) pour tous les niveaux de réunions ;
 - l'entretien (voire le développement) de la communication interne récemment construite sur base du site institutionnel ;

- la pérennisation de réunions hybrides (couplant ou alternant le présentiel et le distanciel), afin de préserver la convivialité des contacts tout en assurant une participation optimale de tous.
- 2 Dans le même ordre d'idées, le comité encourage l'établissement à intensifier la construction d'indicateurs de suivi basés sur les données recueillies par le système Enora, ainsi qu'à intégrer adéquatement l'exploitation de ces indicateurs dans la gestion de son système qualité et, plus particulièrement, dans ses divers plans d'action.
 - 3 Le système de gouvernance mixte « Top/Down » & « Bottom/Up », souhaité et instauré par l'équipe de gouvernance actuelle, donne satisfaction au corps enseignant, ce qui pousse, ici aussi, le comité à prôner la pérennisation de ce système. Il appartiendra toutefois aux autorités de l'établissement de veiller à le formaliser et à entretenir son bon fonctionnement dans le temps.
 - 4 Pour répondre efficacement aux difficultés ponctuelles de communication signalées par les étudiants, le comité ne peut que suggérer le développement de procédures claires tant pour la transmission des doléances des étudiants (vers les enseignants, les coordinateurs de section, le coordinateur qualité ou encore l'équipe de direction) que pour le suivi des problèmes soulevés et les retours attendus vers les personnes concernées. Pour atteindre cet objectif, la désignation de délégués étudiants au sein des différentes commissions, pour chacun des groupes-classes, pourrait constituer un premier pas intéressant.
 - 5 Un deuxième pas serait certainement une sensibilisation des étudiants à l'utilisation du site institutionnel afin qu'ils puissent, comme les enseignants, aller y chercher les ressources utiles à leur bonne information.
 - 6 La communication avec le monde extérieur mérite, sans conteste, une attention toute particulière et la mise en place d'actions prioritaires parmi lesquelles le comité soulignera :
 - l'établissement (ou la finalisation) d'un registre des alumni ;
 - l'établissement (ou la finalisation) d'un registre des maîtres et des lieux de stages ;
 - la mise en place d'événements tant conviviaux que de discussion entre ces parties prenantes extérieures à l'institution et les acteurs de celle-ci, en ce compris les étudiants en cours de formation ;
 - l'invitation régulière d'experts du monde professionnel au sein de cours qui s'y prêtent (comme ceux destinés à la gestion de projets, par exemple) ;
 - des rapprochements stratégiques avec d'autres établissements de formation (écoles ou centres d'excellence) en vue du partage de moyens (infrastructures ou personnel) qui pourraient être mutuellement profitables.
 - Il est tout aussi crucial pour l'établissement et, plus particulièrement, pour la section ingénieurs industriels, de construire de véritables campagnes d'information à destination du grand public (participation à des salons étudiants, visites dans des établissements de formation judicieusement choisis, présence dans la cité via l'affichage ou encore les réseaux sociaux). Si la section évaluée ne connaît aujourd'hui aucun problème de recrutement, il faut en effet y voir davantage des raisons conjoncturelles et géographiques que le fruit de démarches internes.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Les DP qui structurent les formations organisées dans l'EPS sont largement cadrés par le CG de l'EPS, ne laissant qu'une vingtaine de pourcents d'autonomie par dossier pédagogique aux établissements qui en dépendent. Les révisions de DP peuvent toutefois être sollicitées par les acteurs de terrain, qui ont également la possibilité de participer aux réflexions des Groupes de Travail (GT) qui instruisent ces révisions. La section Ingénieurs industriels de l'EAFU Uccle a pris une part active dans la révision des DP de la section évaluée, par l'intermédiaire d'un de ses enseignants, qui a joué un rôle de relais entre le GT du CGPS et les acteurs de l'établissement.
- 2 Les enseignants de la section soulignent le fait que le CGPS prévoit la consultation des milieux professionnels dans l'élaboration des nouveaux DP, ce qui (combiné au fait que la plupart d'entre eux exercent aussi une activité en-dehors de l'EAFU Uccle) les conduit à relativiser le déficit de contacts établis par la section elle-même avec les alumni et les milieux professionnels.
- 3 L'utilisation de la part d'autonomie dont dispose chaque enseignant au sein des cours dont il a la responsabilité est entièrement laissée à sa discrétion, sans réelle concertation entre collègues. Au-delà des échanges informels (apparemment très réguliers, au détour d'un couloir), des réunions plus structurées sont toutefois organisées via la CEI ou les Conseils des études (centrés, par exemple, sur les Épreuves Intégrées). Pour des raisons de confidentialité, les étudiants ne sont conviés qu'à certaines de ces réunions (*a priori*, une fois par an seulement).
- 4 L'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) est formalisée de façon centralisée (« Google Forms » très « macro », peu représentatifs des différentes sections). Cette évaluation institutionnelle inclut des questions liées à la pédagogie mais peu de questions liées aux contenus des cours et, plus largement, des cursus. Au niveau de la section, il y a une grande variabilité inter-enseignants mais les avis des étudiants sont le plus souvent collectés via des enquêtes en ligne, dans l'espoir de mieux tenir compte des réalités de vie des étudiants concernés et, ainsi, d'obtenir plus de retours. Avant la crise sanitaire, beaucoup plus d'échanges étaient organisés en présentiel, notamment lors de passages du coordinateur qualité dans les classes. Enseignants et étudiants trouvent ces contacts en présentiel, au sein même des heures de cours, préférables car ils estiment qu'il est plus difficile de maintenir un lien à distance. Étudiants et enseignants s'entendent pour souligner la qualité actuelle des échanges informels qu'ils ont régulièrement mais les étudiants déplorent parfois un manque de suivi de leurs demandes (ou, à tout le moins, de retours liés à ce suivi).
- 5 Une techno-pédagogue présente au sein de l'établissement peut apporter de l'aide aux enseignants qui le souhaitent, notamment pour la rédaction des fiches UE (disponibles et facilement accessibles sur le site institutionnel) ou dans le cadre de l'aide à la réussite (au demeurant peu formalisée, en-dehors des Unités d'Enseignement (UE) du bachelier de transition). Des initiations à l'utilisation des outils

d'enseignement à distance ont également été organisées dans le cadre de la crise sanitaire.

- 6 L'accueil des nouveaux enseignants par l'équipe de direction et les documents mis à leur disposition lors de leur entrée en fonction (présentation de l'établissement, de l'EPS, du DP, ...) facilitent leur intégration dans la section et leur adaptation au système de formation concerné, assurant d'emblée une plus grande efficacité de leurs enseignements.
- 7 Un accueil similaire des nouveaux étudiants semble avoir existé mais a, hélas, disparu suite à la crise sanitaire. Les étudiants le déplorent, pointant notamment l'importance d'un contact précoce avec des « anciens ».
- 8 Des séances d'information sur le stage et l'épreuve intégrée sont organisées dans un *timing* approprié et les étudiants se disent satisfaits de l'encadrement de ces unités d'enseignement ; ils regrettent toutefois un soutien perçu comme trop faible ou trop tardif dans la recherche d'un stage. De façon générale, les étudiants déplorent aussi la longueur du stage (trop court pour envisager un réel travail de fond au sein de l'entreprise d'accueil).
- 9 Au regard des recommandations proposées lors de la dernière évaluation de la section par l'AEQES, on peut noter que l'introduction de l'anglais et, plus largement, des *soft-skills* au sein du cursus est partiellement effective suite à la révision du DP ; des efforts supplémentaires restent toutefois à consentir.
- 10 Dans le même ordre d'idées,
 - des conventions Erasmus visant une plus grande internationalisation des formations sont en cours de finalisation (mais, pour des raisons assez évidentes, la demande est faible, voire inexistante, en ce qui concerne les étudiants de l'EPS, souvent déjà engagés dans la vie active) ;
 - des projets de collaboration avec des centres d'excellence devraient amener une compensation partielle au caractère à la fois obsolète et insuffisant des laboratoires mis à la disposition des étudiants. Il faut toutefois noter que ceux-ci sont réticents quant à l'organisation de laboratoires *extra muros*, exigeant d'eux des déplacements supplémentaires, selon un horaire pas toujours compatible avec leur activité professionnelle.
- 11 Les problèmes liés aux infrastructures (locaux trop petits, inconfortables et mal équipés, selon les étudiants) restent, quant à eux, sans réponse, exception faite de l'aménagement récent d'une salle de travail correctement équipée.
- 12 Le secrétariat organise désormais des permanences en horaire décalé pour les étudiants de l'EPS et le directeur-adjoint est régulièrement présent un soir par semaine, ce qui simplifie certaines démarches administratives, tant pour les étudiants que pour les enseignants de la filière évaluée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité salue l'investissement de la section dans la dernière révision du DP des ingénieurs industriels et suggère à ses acteurs d'entretenir des échanges réguliers avec le CGPS, en vue de favoriser des mises à jour récurrentes de ce DP, en prise avec les acteurs de terrain tant de l'enseignement que du monde professionnel.

- 2 Dans la foulée et faisant suite à la remarque 2 de l'introduction, il invite aussi l'établissement à relayer auprès du CGPS la problématique liée à la nouvelle appellation (*bachelier de transition*) des anciennes *Unités d'Abstraction*.
- 3 Le comité salue également l'investissement des enseignants dans la recherche de la meilleure utilisation possible de leur part d'autonomie. Il leur recommande toutefois de ne pas limiter leur analyse à leur expérience (voire leur ressenti) personnel mais, au contraire, de chercher des sources d'inspiration auprès de leurs anciens étudiants, des maîtres de stage qu'ils sont amenés à côtoyer et des milieux professionnels au sens large.
- 4 Une plus grande cohérence des démarches individuelles poursuivant cet objectif commun pourrait sans doute être obtenue ou consolidée par une formalisation non excessive de réels « conseils des études », lieux de concertation pédagogique entre enseignants mais aussi entre enseignants et étudiants, organisés périodiquement ou « à la demande » (avec une récurrence minimale) autour d'un ordre du jour préétabli et dont les échanges seraient synthétisés dans des procès-verbaux (même succincts) permettant le suivi des discussions et/ou des décisions prises. La programmation de ces conseils devrait être soigneusement réfléchie afin de rendre possible la participation du plus grand nombre, une organisation en mode hybride pouvant pallier certaines difficultés et concourir à une adhésion optimale.
- 5 L'EEE a le mérite d'exister et d'être gérée au niveau institutionnel (c'était tout du moins le cas jusqu'aux difficultés créées par la crise sanitaire). Pour une efficacité plus grande, une révision de ses modalités d'application devrait toutefois être envisagée (introduction de questions liées aux contenus et à leur agencement, modalités organisationnelles, périodicité, feedback aux enseignants et, surtout aux étudiants, mesures de suivi, ...).
- 6 Les démarches d'accueil des nouveaux enseignants sont grandement appréciées et devraient être maintenues, le *memento* et autres documents mis à disposition sur le site finalisés et régulièrement révisés.
- 7 Des démarches d'accueil des nouveaux étudiants devraient être réactivées et pourraient constituer un « prétexte » à réinviter des anciens en vue de créer puis d'entretenir du lien (« esprit de section »). Ici aussi, le *memento* de cadrage dont le comité a eu écho lors de sa visite mériterait une finalisation et un suivi régulier.
- 8 Si la présentation des stages et de l'épreuve intégrée semble donner satisfaction aux étudiants, celle-ci pourrait être avantageusement complétée par la présence de maîtres de stages ; une partie de présentation spécifiquement dédiée à ces derniers pourrait avantageusement être envisagée. Dans le même ordre d'idées, les documents de cadrage mis à la disposition des étudiants (et appréciés par eux) pourraient avoir un pendant destiné aux maîtres de stage (place du stage dans l'EPS en général et dans la section en particulier, attentes des enseignants au regard des maîtres de stage, tant en termes d'encadrement que de « niveau de travail »).
- 9 Même si le phénomène est loin d'être local, il serait sans doute utile de réaliser une analyse approfondie des causes de décrochages (trop nombreux) au moment de la finalisation de l'Épreuve Intégrée, afin de pouvoir mettre en place des mesures d'accompagnement appropriées.
- 10 Les défenses d'Épreuves Intégrées et les proclamations pourraient, quant à elles, être exploitées comme « prétextes » à réunir, selon les circonstances, les nouveaux promus, des anciens, les enseignants, l'équipe de gouvernance (voire les administratifs impliqués dans la vie de la section), des acteurs du monde

professionnel, ... dans une ambiance conviviale, au moins en ce qui concerne les proclamations.

- 11 La problématique des laboratoires et, plus largement, des infrastructures, apparaît réellement comme cruciale et les pistes de solutions ne semblent malheureusement pas encore très probantes. Les enseignants ne semblent pas en souffrir énormément mais les étudiants s'en plaignent avec force, visiblement depuis longtemps. Le déplacement des laboratoires « hors murs » est la seule alternative envisagée à ce jour par l'établissement mais ne recueille pas l'adhésion des étudiants, en raison des problèmes de mobilité et des difficultés horaires qui en résulteraient. Cette problématique est ancienne et des tentatives de résolution (même partielles) devraient absolument être intégrées au prochain plan d'action de l'établissement, avec un degré de priorité important. À ce sujet, une communication claire à destination des étudiants serait la bienvenue.
- 12 L'ouverture du secrétariat et la présence du directeur-adjoint en horaire tardif est un véritable « plus » pour les acteurs (étudiants et enseignants) de l'EPS et mériteraient donc, dans la mesure du possible, d'être maintenues dans le long terme.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

Remarque.

Les recoupements possibles entre ce critère et les deux précédents étant nombreux, le comité prie le lecteur d'excuser d'éventuelles répétitions, nécessaires dans un souci de complétude. Pour éviter trop de lourdeur, le comité veille ici à être plus succinct.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 L'établissement a développé un système qualité très structuré et cadré par différentes « fiches-procédures » mises à la disposition de tous.
- 2 Les enseignants de la section évaluée connaissent ce système et y adhèrent ; ils ont le sentiment d'être entendus et de pouvoir s'exprimer, que ce soit sur base d'une sollicitation des autorités de gestion ou de façon spontanée, pour signaler un besoin de réflexion.
- 3 Ils ont été consultés dans le cadre de la rédaction du DA destiné à l'AEQES (qui a été déposé sur le site institutionnel après sa finalisation), ont participé concrètement à l'analyse SWOT et sont tenus régulièrement informés de l'évolution et du suivi du plan d'actions associé.
- 4 L'implication des étudiants dans le SQ est moins nette : les contacts informels semblent bons, tant avec l'équipe de gouvernance qu'avec les enseignants, mais l'intégration de délégués étudiants dans les différents organes de gestion de ce système n'est, à ce jour, que partielle.
- 5 L'EEE souffre toujours de lacunes importantes.
- 6 Les problèmes de communication sont plus sérieux encore en ce qui concerne les milieux extérieurs.
- 7 Le site Internet de l'institution a connu récemment un développement intéressant qui en fait un bon outil de communication interne (tout du moins entre l'équipe de gouvernance et les enseignants car, ici encore, les étudiants ne semblent pas parfaitement intégrés).
- 8 La communication avec le monde extérieur (anciens, monde professionnel, grand public) ne bénéficie pas encore des apports potentiels que pourrait offrir ce site.

RECOMMANDATIONS

- 1 Fort de ce qui précède, le comité encourage l'établissement à s'appuyer sur son système qualité actuel pour continuer à avancer vers un système encore plus intégratif :

- en maintenant et développant les fiches-procédures et leur diffusion à tous les acteurs internes (y compris les étudiants) ;
- en veillant à maintenir l'implication de l'équipe éducative tout en développant la participation des étudiants au système ;
- en organisant progressivement une intégration des milieux extérieurs (anciens, maitres de stages, employeurs, ...) à ce système ;
- en établissant une véritable EEE régulière avec feedback aux étudiants et, au besoin, suivi des encadrants qui le souhaiteraient (ou en auraient manifestement besoin) ;
- en développant davantage encore le site Internet institutionnel pour en faire un véritable outil central de toute la communication interne et externe.

Conclusion

Les points d'ombre qui subsistaient au sein du comité après la lecture du dossier d'avancement fourni par l'établissement ont généralement bénéficié d'un éclairage positif lors des échanges rendus possibles lors de la visite (virtuelle) d'évaluation.

Ainsi, le comité a pu constater l'existence effective d'un système qualité structuré, cadré et bien connu des enseignants, qui s'y sentent impliqués tant en termes de consultation que d'information. Il doit, malheureusement, regretter qu'il n'en soit pas tout à fait de même des étudiants et des milieux extérieurs, d'où les recommandations fournies dans les pages précédentes et des pistes d'actions qui devraient idéalement en découler en vue du suivi de la présente évaluation.

Les données numériques fournies à l'établissement par le système Enora devraient, par ailleurs, aider ses acteurs à construire des indicateurs susceptibles de parfaire le système qualité déjà existant. Le comité encourage vivement l'établissement à se saisir de cette opportunité pour poursuivre le travail initié.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Sciences de l'ingénieur
industriel 2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : /

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Jean-Marie Mfulu, directeur
EAFC Uccle

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Adrien Kestermans

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.